



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Accès aux soins pour les femmes atteintes d'endométriose en zone sous dotée

Question écrite n° 13480

#### Texte de la question

Mme Michèle Martinez attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les difficultés rencontrées par les femmes atteintes d'endométriose, notamment dans les zones rurales ou sous-dotées en spécialistes. Cette maladie, qui touche près d'une femme sur dix, entraîne souvent une errance diagnostique de plusieurs années et des douleurs invalidantes, affectant la vie professionnelle, sociale et la fertilité des patientes. Dans les Pyrénées-Orientales, de nombreuses femmes doivent parcourir de longues distances pour consulter des spécialistes ou obtenir un diagnostic fiable. Elle souhaite connaître les mesures concrètes que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour réduire les délais de diagnostic de l'endométriose sur l'ensemble du territoire ; garantir un accès équitable à des centres spécialisés et à des professionnels formés dans les départements ruraux ou sous-dotés et renforcer l'information et la formation des médecins généralistes pour détecter précocement cette maladie. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser les moyens et le calendrier prévus pour assurer une prise en charge rapide et efficace des femmes souffrant d'endométriose, afin de réduire les inégalités territoriales en matière de santé.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Michèle Martinez](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13480

**Rubrique :** Maladies

**Ministère interrogé :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

**Ministère attributaire :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 mars 2026](#), page 2071